



05A.3

PLANCHE 2 - SUD

1/2500^{ème}



Document arrêté le: 06 Juillet 2016

ZONAGE

- Limite de zone
- UG Nom de zone
- Périmètre de l'OAP
- OAP OAP concernée

IMPLANTATION ET REcul

- implantation obligatoire
- Marge de recul

PAYSAGE

- Espaces Boisés Classés (EBC)
L.113-1 du Code de l'urbanisme
- Espaces Paysagers ou Récréatifs à Protéger
L.151-23 du Code de l'urbanisme
- Zones Humides
L.151-23 du Code de l'urbanisme

EMPLACEMENTS RESERVES

- Emplacements réservés (Le n° renvoie à la liste présentée en annexe du règlement)
L.151-41 du Code de l'urbanisme
- Emplacements réservés au titre des emprises routières
(Le n° renvoie à la liste présentée en annexe du règlement)
L.151-41 du Code de l'urbanisme

